A

Arrivée

Elle est située à l'arrière de la salle polyvalente.

Animation

Dans le cadre de l'animation trois courses non compétitives seront organisées pour les enfants relevant de la catégorie Eveil athlétique.

Annulation

Du fait des conditions climatiques ou de tous autres événements, l'organisateur peut être amené à annuler tout ou partie des épreuves Dans ce seul cas, les frais d'inscription seront remboursés.

Assurance

Les organisateurs contractent une assurance en responsabilité civile auprès de la compagnie M.A.I.F.

B

Bénévoles

L'organisation est assurée par 100 bénévoles à votre service et pour votre sécurité dans la salle polyvalente et sur les parcours. Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'organisation des prochaines foulées, veuillez nous contacter par mail dainvilleathleticclub@gmail.com ou par SMS au 06 33 55 00 79

Bulletin d'inscription

Le bulletin inscription complet est disponible sur ce site. Il peut vous être adressé par simple demande au 06 33 55 00 79 ou par mail : dainvilleathleticclub@gmail.com.
Pour les modalités d'inscription et l'envoi, voir la rubrique Inscriptions.

D

Dainville

Est situé à la sortie d'Arras sur la RD 265 (ex RN 25), en direction de Doullens Amiens.
Lille 57 Km, Béthune 35 Km, Cambrai 35 Km, St Pol 35 Km, Doullens 34 Km, Douai 30 Km, Houdain 27 Km, Hénin Beaumont 23 Km, Lens 23 Km, Bapaume 22 Km.

Date

Dimanche 4 avril 2021

Départ

Il est situé avenue Lavoisier, au niveau du centre vert.

Distances

1 Km : une boucle dans le centre vert.

5 Km : une boucle

10 Km : La boucle de 5 Km à couvrir deux fois.

22 Km : course nature, une boucle, Dainville,Duisans, Warlus, Berneville, Dainville.

Dopage

Les concurrents s'engagent à ne pas prendre de produits dopants. En application des articles L.230-1 et suivants du code du sport, des contrôles antidopage pourront être effectués à l'arrivée sur des concurrents désignés.

Dossards

Aucun dossard n'est envoyé par courrier. Les retraits des dossards s'effectuent à la salle polyvalente le samedi 3 avril 2021 de 14 h 30 à 17 h et le dimanche 4 avril 2021 à partir de 8 heures. La clôture se faisant 15 mn avant le départ.

Votre dossard constitue votre carte d'identité pour la course. Vous devez l'épingler devant correctement afin de le rendre visible. Ne le pliez pas, ne le déchirez pas, ne l'enlevez pas et ne le cachez pas durant l'épreuve sous peine d'être disqualifié, vous pouvez le conserver après la course.

Une couleur, une course.

Droit à l'image.

Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisation, ainsi que ses ayants droits tels que médias et partenaires, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, sans contrepartie financière.

H

Horaires.

A. Courses compétitives

9 h 15	5 Km	Minime à Master né(e)s en 2007 et avant
9 h 35	22 Km	Junior à Master né(e)s en 2003 et avant
10 h 30	10 Km	Cadet à Master né(e)s en 2005 et avant

B. Courses non compétitives

10h 00	1 Km	Poussin(e)s et Benjamins né(e)s en 2008, 2009, 2010 et 2011
10 h 10	400 m	Eveil athlétique né(e)s en 2012, 2013 et 2014
10 h 20	100 m	Eveil athlétique né(e)s en 2015 et 2016

I

Inscriptions

Toute inscription doit se faire par le bulletin d'inscription. Ceux-ci sont à demander au Comité d'Organisation au 06 33 55 00 79. Ils sont également disponibles en mairie de Dainville ou sur le site Internet du Dainville-fr.

Le droit d'inscription est fixé à :

- - **6 € pour toutes les courses**. (Majoration de **3 €** pour les inscriptions le jour de la course)
- - Gratuit pour les concurrent(e)s né(e)s en 2008 et après. (Poussins, benjamins et minimes)
- - Aucune inscription de club ou CE, sur liste groupée, ne sera acceptée le jour de la course

Tout désistement implique la perte des droits d'engagement. Le choix de la distance est définitif.

Le bulletin d'inscription, complété, signé et accompagné du montant des droits d'inscription, doit être,

- déposé en mairie avant le samedi 4 avril avant 12 h, dans l'urne placée à cet effet,
- ou remis à la salle polyvalente le samedi 4 avril de 14 h 30 à 17 h ou le dimanche 5 avril à partir de 8 h
- ou retourné à l'adresse suivante : (envoi postal au plus tard le 31 mars)

Foulées Dainvilloises 10, rue des jonquilles 62000 DAINVILLE

Le chèque doit être établi à **l'ordre du D A C (Dainville Athlétic Club)**

L'autorisation parentale est absolument indispensable pour les mineurs.

Clôture des inscriptions une demi-heure avant le départ de la course.

J

Jury des épreuves.

- Il se compose :
- du Président du Comité d'Organisation,
- du directeur de la course,
- du coordinateur responsable de la sécurité,
- du responsable de l'équipe médicale,
- des responsables des postes de contrôle concernés,
- ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Président du Comité d'Organisation.
- Le jury est habilité à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur tous les litiges ou disqualifications survenus durant l'épreuve. Les décisions sont sans appel.

L

Litiges

La participation aux épreuves entraîne obligatoirement l'acceptation de ce règlement.

Les cas non prévus par le règlement seront tranchés par le juge arbitre et les organisateurs.

O

Organisation

L'association ‘'Dainville Athlétic Club" avec le concours de la municipalité de Dainville, organise le **4 avril 2021,** la 32ème édition des foulées dainvilloises.

P

Participation.

Les épreuves sont ouvertes à tous les candidats licenciés ou non, sans distinction de sexe. Il est expressément indiqué que les coureurs non licenciés devront être en possession d'un **certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou du sport en compétition**, datant de moins d'un an à la date de la compétition.

Parcours

Course de 1 Km : Une boucle dans le centre ''vert'' de Dainville;

Course de 5 Km : Une boucle

Course de 10 Km : Une boucle à couvrir deux fois

1 point de ravitaillement sur la boucle de 5 km.

Course nature de 22 km, 4 points de ravitaillement

Routes balisées et jalonnées tous les km.

Parking

Il est conseillé d'utiliser les parkings des centres commerciaux Leclerc et Lidl situés à 200 m des sites d'arrivées et départ.

Podium

Les récompenses seront remises au premier de chaque course sur le podium dans la salle des sports.

Procédure d'inscription

1er cas : Vous êtes athlète licencié(e) aux Fédérations Françaises d'Athlétisme, de Triathlon, de Course d'Orientation, de Penthalon Moderne : Veuillez noter sur le bulletin d'inscription : le N° de licence ou de Pass'Running de la saison en cours et coller dans le cadre ci-dessous, la photocopie de cette licence.

2ème cas : Vous êtes titulaire d'une licence ‘'athlétisme'' auprès de la Fscf, la Fsgt, ou l'Ufolep : Veuillez noter sur le bulletin d'inscription : le nom de la Fédération, le N° de licence de la saison en cours, et coller dans le cadre ci-dessous, la photocopie de cette licence.

3ème cas : Vous êtes titulaire d'une licence Unss ou Ugsel et vous êtes engagé par l'établissement scolaire ou l'association sportive : Veuillez noter sur le bulletin d'inscription : le nom de la Fédération, le N° de licence de la saison en cours, et coller dans le cadre ci-dessous, la photocopie de cette licence.

4ème cas :Vous n'êtes pas athlète licencié(e) auprès des Fédérations sus-citées ou vous êtes titulaire d'une autre licence sportive: Veuillez faire compléter par votre médecin le certificat pré imprimé ci contre, ou joignez un certificat médical original ou sa photocopie **vous autorisant la pratique de l'athlétisme en compétition, la course à pied en compétition ou du sport en compétition**, à condition qu'il soit lisible, qu'il comporte les mentions obligatoires (voir ci contre) et qu'il date de moins d'un an.

Programme des courses.

Courses compétitives

9 h 15 5 Km Minimes à Master, né(e)s en 2007 et avant
9 h 35 22 Km Junior à Master, né(e)s en 2003 et avant
10 h 30 10 Km Cadet à Mater, né(e)s en 2005 et avant

Courses non compétitives

10 h 00 1 Km Poussins(e) et Benjamin(e)s, né(e)s en 2008, 2009, 2010 et 2011
10 h 10 400 m Éveil athlétique né(e)s, en 2012, 2013 et 2014
10 h 20 100 m Éveil athlétique né(e)s, en 2015 et 2016

Q

Questions

Pour d'autres informations, d'autres questions, un numéro de téléphone : 06-33-55-00-79 ou par mail : dainvilleathleticclub @gmail.com

R

Récompenses

Tout concurrent ayant franchi la ligne d'arrivée sera classé et récompensé.

Remise des coupes et des lots de valeurs en fin de manifestation. Toute personne absente ne pourra prétendre à son lot.

Règlement

Le règlement complet est disponible sur ce site. Il peut vous être adressé avec le bulletin d'inscription par simple demande au 06-33-55-00-79 ou par mail : foulees.dainville@gmail.com

Ravitaillement

Un point de ravitaillement et un point d'épongeage aux Km 2,3 et 7,3. Un point d'eau au Km 5.

Réconfort

Dès votre arrivée vous sera remis un ticket réconfort, il vous sert à retirer les produits mis à votre disposition au site réconfort dans la salle polyvalente.

Responsabilité.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols ou détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive, ainsi que toute responsabilité envers les accompagnateurs ; ceux-ci étant responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer ou dont ils seraient victimes.

S

Salle Polyvalente

Située allée du 8 mai, près de la Caisse d'Epargne, elle est le centre d'accueil de la manifestation. Inscriptions, remise des dossards, réconfort après courses, distribution des lots, affichage des classements, vestiaires douches

Sécurité

Chaque participant s'engage à ses frais, risques et périls. Toutefois les concurrents devront être prudents et rester sur la partie aménagée de la chaussée.

Il est fortement recommandé aux coureurs d'être vigilants lorsque la circulation est permise dans certains secteurs sur le parcours.

Chaque carrefour sera protégé par des signaleurs.

La sécurité et la couverture médicale des participants et des spectateurs seront assurées par l'Association des Secouristes et Sauveteurs des Groupes La Poste et France Télécom du Pas de Calais.

Présence d'un médecin généraliste

Cet encadrement rappelle qu'une épreuve de course à pied nécessite un minimum de préparation tant physique qu'hygiéno-diététique.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique. Le médecin et les officiels pourront mettre hors course tout participant dont la santé leur semblerait compromise.

Les concurrents s'engagent à ne pas prendre de produits dopants. En application des articles L.230-1 et suivants du code du sport, des contrôles antidopage pourront être effectués à l'arrivée sur des concurrents désignés.

T

Tee-shirts

Dans la limite du stock disponible, un tee-shirt vous sera offert dès votre arrivée.

Téléphone

Pour contacter téléphoniquement l'association organisatrice, composer le 06 33 55 00 79

U

Urbain

Surtout urbain, le parcours à l'origine asphalté emprunte partiellement les chemins piétonniers.

V-W

Vestiaires

Des vestiaires douches sont à votre disposition dans la salle polyvalente. Attention, l'entrée se fait du coté salle de sports. Les portes coté hall d'accueil sont condamnées.

X-Y-Z

Zoom

Même dans l'effort, montrez votre plaisir du sport, gardez votre sourire. Vous serez filmé, photographié.